Un devis a été demandé à M. Carette qui a donné le chiffre approximatif de 5300 F. de dépense approximative. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, charge son Maire de faire exécuter le travail par l'entreprise Carette.
Le Président donne lecture d'une lettre de Madame d'Epenoux faisant part de sa décision de faire cesser la location des marais que son mari avait consentie à la commune, à la date du 1er mai 1965. Malgré ses instances le Maire n'a pu faire revenir la propriétaire sur sa décision et le déplore.
Le Président demande ensuite aux membres de l'Assemblée de lui donner leurs horaires pour la constitution des bureaux de vote et de dépouillement pour les élections municipales des 14 et 21 mars.
Enfin, il fait ses adieux à l'Assemblée en souhaitant que la lutte électorale soit courtoise et que la passion ne s'empare pas des esprits.
La séance est ensuite levée à 20 heures.

Convocations adressées aux Conseillers Municipaux le 23 mars 1965

Nombre de membres dont le Conseil Municipal doit être composé - 17
Nombre de conseillers en exercice. 17
Nombre de conseillers qui assistent à la séance - 17

Procès-verbal de l'installation du Conseil Municipal du Maire et des Adjoints réglementaires.

L'an mil neuf cent soixante-cinq, le 28 du mois de mars à dix heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Mennecy, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations des 14 et 21 Mars, se sont réunis dans la salle du Conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 24 et 59 du Code de l'Administration communale.
Etaient présents MM. les Conseillers Municipaux.

1- Robert Jean Jacques
2- Gibert Pierre
14- Legrand Maurice
15- Trouflet Maurice

3. Violette André
4- Dhont René
5. Judith Joseph
6. Gilles André
7. Roy René
8. Rabier Philippe
9. Louet Gilbert
10. Cumant Jacques
11. Nice Raymond
12. Goudy Pierre
13. Chatigenet Roger
15 Baudieu Georges
17 Hot Pierre

La séance a été ouverte sous la Présidence de M. Judith Joseph Marie, qui après l'appel nominal a donné lecture des resultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés MM. Robert, Gibert, Violette, Dhont, Judith, Gilles, Roy, Rabier, Louet, Cumont, Nice, Goudy, Chatigenet, Legrand, Tourflet, Baudieu, Hot dans leurs fonctions de conseillers municipaux.
M. Judith Joseph le plus âgé des membres du Conseil a pris ensuite la presidence
Le Conseil a choisi pour secretaire M. Goudy Pierre

Election du Maire

1er tour de scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des articles 58, 59 et 62 du Code de l'Administration communale a invité le Conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Maire
Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.
Le dépouillement des votes a donné les résultats ci-après :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 17
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas de désignation suf-

suivante dans lesquels les votants se sont fait connaître 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés 17
Majorité absolue 9

ont obtenu { M. Robert Jean-Jacques 15 voix
M. Tronflet Maurice 1 voix
M. Judith Joseph 1 voix

M. Robert ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire

Election du premier adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la Présidence de M. Robert Maire à l'élection du premier adjoint

1er Tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants
Nombre de bulletins trouvé dans l'urne 17
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître 1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés 16
Majorité absolue 9

ont obtenu { M. Judith 15 voix
M. Violette 1 "

tapponné un mot rayé nul.

M. Judith ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé ~~Maire~~ Adjoint

Le Président a déclaré Monsieur Judith installé en qualité d'Adjoint

Et ont signé les membres présents

convocation
Conseillers
6 avril

Mr. MT PH
Cvr T. Cz.
M. C

Création d'un poste d'adjoint supplémentaire

Le Conseil Municipal,
Considérant que la population de Nemours est en augmentation constante, ce qui constitue un alourdissement des charges administratives,
demande la création d'un poste d'adjoint supplémentaire en application de l'article 56 du Code d'Administration communale.

La séance a été ensuite levée à

Mr. Corbeil. Essonnes
le 30 mars 1965.
Pour le Préfet le Secrétaire
Général : signé : illisible

---

convocations adressées aux
Conseillers Municipaux le
6 avril 1965

Séance du onze avril mil neuf cent soixante cinq

Le onze avril mil neuf cent soixante cinq à dix heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance extraordinaire sous la Présidence de Son Maire.
Etaient présents : Robert, Judith, Gilles, Violette, Dhont, Roy. Louet, Gibert, Cumault, Nice, Goudy, Changenet, Legrand, Tirouflet, Hot
Absents excusés : Mr. Rabier qui donne pouvoir à Mr. Robert et Mr. Baudieu qui donne pouvoir à Mr. Hot
Secrétaire de Séance : Mr. Goudy

Election

Le procès-verbal du 28 Mars est lu et approuvé.
L'ordre du jour appelle l'élection d'un deuxième adjoint (Code Municipal art. 56 et 58) Les candidats sont :
MM. Gibert et Tirouflet
Le Conseil procède au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages dans les formes prévues au Code d'administration Communale.
Le dépouillement donne le résultat suivant :